

COMMUNE DU CANNET

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES RELATIFS AUX INONDATIONS

PORTER À CONNAISSANCE

CARTE DES ENJEUX 1/5000

Pour le Préfet,  
 Le sous-préfet de Nice-montagne  
 SPM-4488

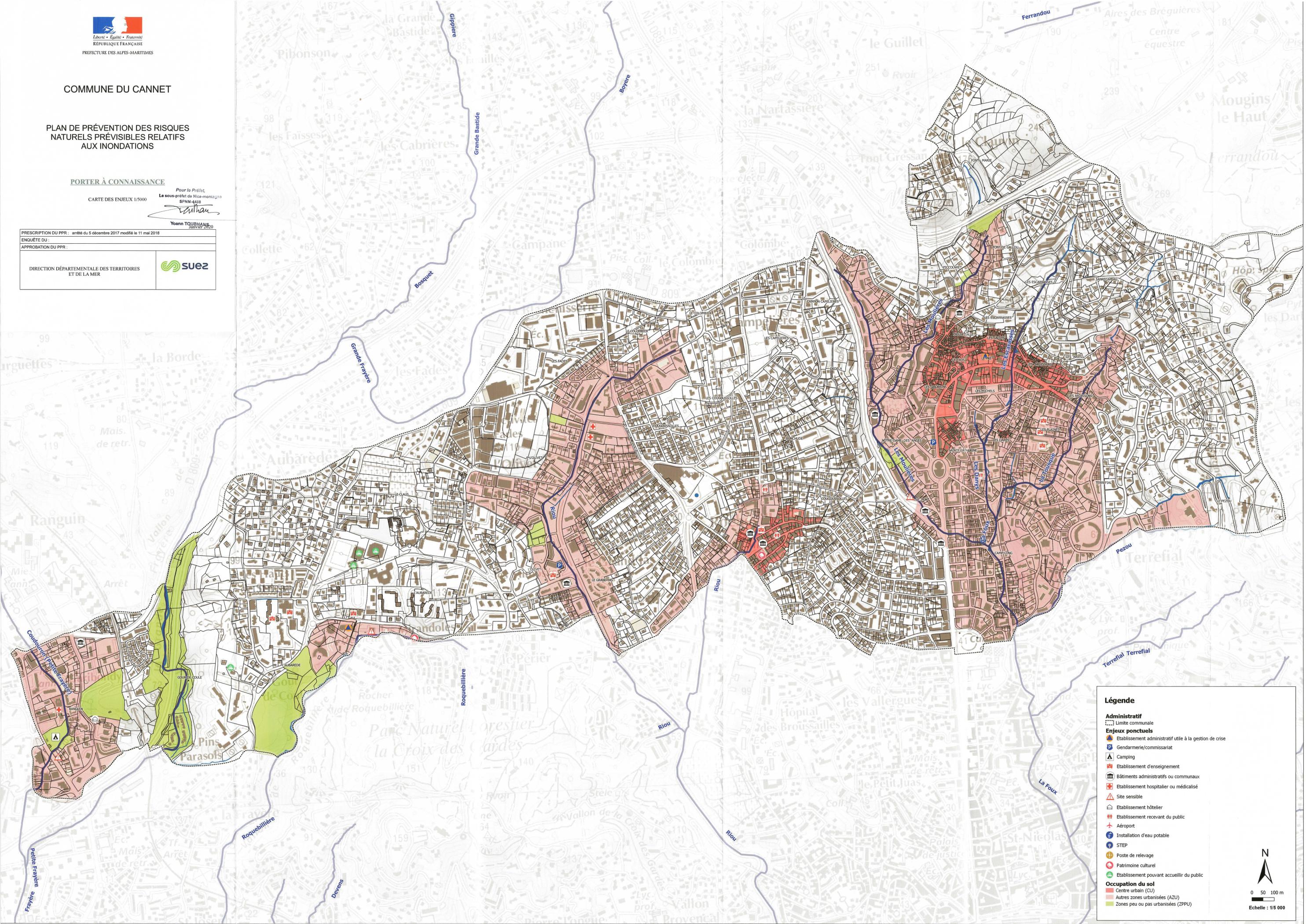
  
 Yoann TOUBHANS  
 Janvier 2020

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 5 décembre 2017 modifié le 11 mai 2018

ENQUÊTE DU :

APPROBATION DU PPR :

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER



Légende

Administratif

--- Limite communale

Enjeux ponctuels

-  Etablissement administratif utile à la gestion de crise
-  Gendarmerie/commissariat
-  Camping
-  Etablissement d'enseignement
-  Bâtiments administratifs ou communaux
-  Etablissement hospitalier ou médicalisé
-  Site sensible
-  Etablissement hôtelier
-  Etablissement recevant du public
-  Aéroport
-  Installation d'eau potable
-  STEP
-  Poste de relavage
-  Patrimoine culturel
-  Etablissement pouvant accueillir du public

Occupation du sol

-  Centre urbain (CU)
-  Autres zones urbanisées (AZU)
-  Zones peu ou pas urbanisées (ZPPU)



0 50 100 m

Echelle : 1/5 000